

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 23/01/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°102 : RENC URBH/CREC (S) DU 07/01/2023

- AFRI BRAHIM LIC N° 0374 (URBH) avertissement pour jeu dangereux
- HAMROUCHE ABDELKRIM LIC N° 0098 (CREC)1 M/F pour contestation de decision et amende de 1000.00 DA est infligée au club
- KASMI NOUAFEL LIC N° 0091 (CREC)1 M/F pour contestation de decision et amende de 1000.00 DA est infligée au club
- HAMROUCHE ABDELKRIM LIC N°0098 (CREC) 8 M /F pour propos injurieux plus tentative d'agression envers officiels en fin de partie amende de 5000.00DA est infligée au club.
- KASMI NOUAFEL LIC N° 0091 (CREC) 8 M /F pour propos injurieux plus tentative d'agression envers officiels en fin de partie amende de 5000.00DA est infligée au club.

AFF N° 103 : RENC CRAC /ESHB (S) DU 06/01/2023

- KRIKOU ILYES LIC N° 0231 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOURAMOULA ZEHAREDDINE LIC N° 0382 (ESHB) Avertissement pour jeu dangereux
- HEMISI NOUREDDINE LIC N° 0391 (CRAC) avertissement pour comportement anti-sportif.
- SALHI SOFIANE LIC N° 0056 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- HAMADI BOUKHMIS DJAOUAD LIC N° 0274 (CRAC) avertissement pour jeu dangereux.

AFF N°104 : RENC ESB/UCBI (S) DU 06/01/2023

- BETCHINE ADEL LIC N° 0400 (ESB) 4 M/F pour propos injurieux plaspheme et Amende de 5000.00 DA est infligée au club

- CHACHOUA YASSER LIC N° 0120 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENARA RABIE LIC N° 0042 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZERZI M/BILLAH LIC N° 1004 (UCBI) 1 M/F pour cumul de cartons exclu
- BOUTAMINA NABIH LIC N° 0346(UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AINAOUI AHMED CHARAF EDDINE LIC N° 0320 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 105 : RENC IRBAS/ADM (S) DU 07/01/2023

- KABOUYA ADEL LIC N° 0253(IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HADJAZI A/RAHMANE LIC N° 0167 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux
- FANIT YOUNES LIC N° 0111 (IRBAS) avertissement pour comportement anti-sportif.
- KEDJBOUA MED SALAH LIC N° 0375 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 106 : RENC USGA/MCHB (S) DU 06/01/2023

- ZITOUNI YUCEF LIC N° 0020(USGA) avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHERZOULI Z/EDDINE LIC N° 0023(USGA) avertissement pour comportement anti-sportif.
- DAHMANI FARES LIC N° 0138(USGA) avertissement pour comportement anti-sportif.
- TOUR AYMENE LIC N° 0423 (MCHB) avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHEROUANA A/NOUR LIC N° 0431(MCHB) avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUHZAM B/EDDINE LIC N° 0430 (MCHB) 1 M/F Pour contestation de decision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- LAMRI KHALED LIC N° 0551 (MCHB) 1 M/F Pour contestation de decision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 107 : RENC CMB/ADC (S) DU 06/01/2023

- RABAHI ABID SALAH LIC N° 0032 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- DAOUDI YASSER LIC N° 0030 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUAOUN RAMI LIC N°033 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GUERNOUB SOHEIB LIC N° 0080 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ADALA WALID LIC N° 0248 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 108 : RENC CREG/CRAC (J) DU 07/01/2023

- BATOUT YASSER LIC N° 23131205 (CREG)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ADROUCHE A/DJALIL LIC n) 23260605 (CREG)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 109 : RENC IRBAS/ESHB(J) DU 06/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe juniors du club ESHB sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESHB pour octroyer le gain du match au club IRBAS qui marque (03) trois points et (03) trois buts
- Amende de 15000.00 DA infligée au club ESHB payable avant le 06/02/2023.

2EME INFRACTION

DOSSIER TRANSMIS A LA COS EN CE QUI LA CONCERNE.

AFF N° 110 : RENC ADC/CREC (J-C-M) DU 06/01/2023

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences des catégories jeunes du club CREC (J.C.M)
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu pénalité à l'équipe CREC (J-C-M) pour octroyer les gains des matchs au club ADC qui marque trois (03)Points et trois (03) Buts pour chaque catégories (J/C/M).
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CREC pour chaque catégories (Juniors-cadets et minimes) payable avant le 06/02/2023

1ere infraction

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 111 : RENC CREG/CRAC (M) DU 07/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe minimes du club CRAC sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC pour octroyer le gain du match au club CREG qui marque (03) trois points et (03) trois buts
- Amende de 15000.00 DA infligée au club ESHB payable avant le 07/02/2023.

2EME INFRACTION

DOSSIER TRANSMIS A LA COS EN CE QUI LA CONCERNE

AFF N° 112 : RENC CREG/CRAC (C) DU 07/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe CRAC se presente sur le terrain avec un effectif du 9 neuf joueurs .
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC pour octroyer le gain du match au club CREG qui marque (03) trois points et (03) trois buts
- Défalcation d'un point au club CRAC (CADETS)
- Amende de 5000.00 DA infligée au club CRAC payable avant le 07/02/2023.

DOSSIER TRANSMIS A LA COS EN CE QUI LA CONCERNE

AFF N° 113 : RENC CMB/MCHB (C) DU 07/01/2023

- DEHDOUH A/MOUMENE LIC N° 23220106(MCHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif
- ALAKMA YASSER LIC N° 23050607 (CMB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 114 : RENC CMB/MCHB (M) DU 07/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe MCHB se présente sur le terrain avec un effectif de 9 neuf joueurs .
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MCHB pour octroyer le gain du match au club CMB qui marque (03) trois points et (03) trois buts
- Défalcation d'un point au club MCHB (MINIMES)
- Amende de 5000.00 DA infligée au club MCHB payable avant le 07/02/2023.

DOSSIER TRANSMIS A LA COS EN CE QUI LA CONCERNE

AFF N° 115 : RENCESB/USK (C) DU 06/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe ESB se présente sur le terrain avec un effectif de 4 quatre joueurs .
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESB pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) trois points et (03) trois buts
- Défalcation d'un point au club ESB (cadets)
- Amende de 5000.00 DA infligée au club ESB payable avant le 06/02/2023.

DOSSIER TRANSMIS A LA COS EN CE QUI LA CONCERNE

AFF N° 116 : RENC ESB/USK (M) DU 06/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe ESB se présente sur le terrain avec un effectif de 9 neuf joueurs .
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD Décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESB pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) trois points et (03) trois buts
- Défalcation d'un point au club ESB (MINIMES)
- Amende de 5000.00 DA infligée au club ESB payable avant le 06/02/2023.

DOSSIER TRANSMIS A LA COS EN CE QUI LA CONCERNE

AFF N°117 : RENC CRAC/MCHB (S) DU 21/01/2023

- BENALOUAT A/REZZAK LIC N° 0178 (CRAC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- BENALOUAT A/REZZAK LIC N° 0178 (CRAC) 4 M/F pour propos Injurieux envers arbitre et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- TALBI MED ZAKARIA LIC N° 0181 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUANAKA BRAHIM LIC N° 0175 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAMADI BOUKEMIS DJAOUAD Lic N° 0274(CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SENOUSI OUSSAMA LIC N° 0484 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

Rectificatif

- Erreur de frappe parue (Affaire N° 101 de la commission de discipline) bien lire
- Joueur TEBIB KHALED LIC N° 0068 (URBH) avertissement pour comportement anti-sportif

Il ya lieu de bien lire équipe USK Et non URBH

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL